



Impression à partir d'une page du site internet de l'AMF

Référence (ex : DOC-2020-02), mots-clé...



I - Emetteurs et information financière

I. 7 - Gouvernement d'entreprise et assemblées générales

I. 7.1. Assemblées générales

Applicable au 18 mars 2011

[Imprimer](#) [Télécharger](#)

Recommandation DOC-2011-06

Agences de conseil en vote

Version consultée

 [Télécharger la doctrine](#)

Textes de référence

📄 [Article 1844 al. 1 du code civil](#) 



 **Liens**

Rapport du groupe de travail présidé par M. Yves
Mansion : Pour l'amélioration de l'exercice des droits
↳ de vote des actionnaires en France

Rapport du groupe de place présidé par M. Yves
Mansion sur les opérations de prêt emprunt de titres
↳ en période d'assemblée générale d'actionnaires

Mentions légales :

Responsable de la publication : Le Directeur de la Direction de la communication de l'AMF. Contact : Direction de la communication, Autorité des marchés financiers - 17, place de la Bourse - 75082 Paris Cedex 02

